



## **RAPPORT MORAL 2014**

**Mai 2015**

# Plan

## **Partie I FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

1. Audience privée accordée au BICE par le Pape François
2. Transferts des activités liées aux programmes et à l'animation du réseau des membres à Genève

## **Partie II VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE**

1. Vie statutaire
2. Ressources humaines
3. Résultats financiers

## **Partie III MISSIONS SOCIALES DU BICE**

1. Programmes et projets de terrain
  - *Abus sexuel des enfants / Politique de protection*
  - *Justice juvénile*
  - *Eveil précoce et éducation*
  - *Enfants en situation de handicap*
  - *Enfants dans des contextes de vulnérabilité*
2. Réflexion sur l'enfance
3. Plaidoyer
4. Communication et sensibilisation du grand public

## PARTIE I

### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### 1. Audience privée accordée au BICE par le Pape François

En cette année qui a marqué le 25ème anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant par l'ONU, le 11 avril 2014, le BICE a eu l'immense privilège d'être reçu en audience privée par le Saint Père.

Cette rencontre nous a permis de lui témoigner notre solidarité avec la détermination qu'il affiche depuis son élection à lutter contre la stigmatisation et la discrimination des enfants et des adolescents en situation vulnérable et contre le problème d'abus sexuel impliquant les représentants de l'Eglise. Avec gravité, le pape François nous a fait part de paroles très fortes. C'est ainsi que sa demande de pardon pour les crimes et abus commis sur des enfants par certains membres du clergé et sa déclaration que les sanctions seraient exemplaires car "on ne joue pas avec les enfants" ont eu des retombées médiatiques dans le monde entier.

Le Pape nous a aussi rappelé l'importance pour un enfant de grandir au sein d'une famille et a condamné les tentatives "d'expérimentations éducatives". De notre côté, nous avons également souligné l'importance de continuer la collaboration fructueuse engagée entre la Secrétairerie d'Etat, les Nonciatures et le Forum des ONG d'inspiration catholique dont le BICE est coordinateur adjoint à Genève.

Constater combien l'enfance est au cœur des priorités de ce pontificat, nous a conforté dans la réalisation de nos missions et dans la mise en œuvre au quotidien de ce que le Saint Père nous a recommandé : « *Il vous revient d'offrir à vos dirigeants et équipes [et organisations du réseau BICE] une réflexion permanente sur l'anthropologie de l'enfant, car c'est en elle que résident leurs droits et leurs devoirs.* »

#### 2. Transfert des activités liées aux programmes et à l'animation du réseau des membres à Genève

L'organisation comptant moins de 20 salariés, la présence des bureaux du BICE sur trois sites en Europe, Bruxelles, Genève et Paris, était source de dispersion y compris de l'avis du cabinet d'audit Deloitte ou du Comité de la Charte du don en confiance qui ont analysé cette situation d'un point de vue externe. En dépit de l'engagement des équipes, la coexistence de trois sites générait inévitablement de la complexité ainsi qu'une perte d'efficacité et de cohérence dans le développement de nos missions sociales.

Considérant que la localisation à Bruxelles était la plus récente et qu'il n'y avait peu ou pas d'activités de plaidoyer avec les institutions européennes ni de recherche de financement en cours auprès d'elles, de fondations ou de particuliers belges, le Conseil d'Administration des 20 et 21 juin 2014 et l'Assemblée générale du 21 juin 2014 ont adoptée à l'unanimité la résolution de fermer le bureau de Bruxelles au 31 décembre et de transférer les activités liées aux programmes et à l'animation du réseau des membres à Genève.

Des entretiens individuels avec chaque membre du personnel du bureau de Bruxelles ont été menés suite à cette décision. Après un temps de réflexion et de négociation, un accord a été trouvé avec chaque salarié concerné avant l'échéance de la fermeture du bureau. Une reconstitution du personnel avec de nouveaux recrutements pour le bureau de Genève s'est déroulée en parallèle à l'automne 2014, ce qui a permis de démarrer l'année 2015 avec les effectifs au complet.

Une réunion conjointe des équipes de Genève et Paris est prévue en mars 2015. Son objet est notamment de faire connaissance, de reprendre et de s'approprier le plan stratégique et le plan d'action du BICE. Par la suite, ces réunions se tiendront en moyenne chaque trimestre.

Le regroupement à Genève de la direction des programmes avec le secrétariat général, le plaidoyer et la recherche marque l'aboutissement de la redéfinition du rôle du BICE, association animant un réseau, insistant sur la sensibilisation du public et le plaidoyer pour les droits des enfants, concevant et pilotant des programmes réalisés par des membres et partenaires sur le terrain.

## PARTIE II

### VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE

#### 1. Vie statutaire

Huit organisations membres effectifs du BICE sont représentées avec voix délibérative au sein du Conseil d'Administration et une au nom des membres adhérents avec voix consultative<sup>1</sup>. Lors de l'Assemblée générale de juin 2014, le mandat du trésorier et du cabinet d'audit ont été renouvelés à l'unanimité respectivement pour quatre et six ans.

En juin 2014, suite à la ratification par l'Assemblée générale de l'adhésion de sept nouveaux membres adhérents, le réseau du BICE comptait 15 membres effectifs, 49 membres adhérents et 11 membres individuels<sup>2</sup>. Ce résultat confirme – tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif – que la démarche de relance du réseau entreprise en 2012, commence à porter des fruits. Nous devons néanmoins prêter une attention soutenue à assurer une animation adaptée aux nécessités des différents membres de notre réseau.

#### 2. Ressources humaines

Au 31 décembre 2014, le BICE employait (personnel salarié à l'exclusion des bénévoles et des stagiaires) 17 personnes, soit 15.3 personnes en équivalent temps plein.

	Effectif	Equivalent TP
Paris	5	4.5
Bruxelles (avant fermeture du bureau)	8	7.5
Genève	4	3.3

Le bureau de Paris comptait 5 personnes (stable par rapport à 2013) tandis que les effectifs à Genève sont passés de 3 à 4 personnes car une chargée de programme a été recrutée en vue de renforcer la recherche de fonds en Suisse pour les programmes et projets. Le bureau de Bruxelles comptait 8 salariés.

#### 3. Résultats financiers

Le résultat pour l'exercice 2014 ressort en déficit de 151 K€ contre un excédent de 281 K€ en 2013 du fait principalement de :

---

<sup>1</sup> Les organisations membres effectifs représentées au Conseil avec voix délibérative sont : Apprentis d'Auteuil, Bayard Presse, Bureau national catholique de l'enfance du Mali, Commission de l'archidiocèse de Buenos Aires pour les enfants et les adolescents en situation de risque, Frères des Ecoles Chrétiennes, Pastoral do Menor, Religieux Tertiaires Capucins, Université catholique du Sacré Cœur de Milan. Le président et le trésorier du BICE siègent également avec voix délibérative.

<sup>2</sup> Les sept nouveaux membres adhérents du BICE en 2014 sont : Bureau national catholique de l'enfance du Togo, Pastoral da Criança, Instituto de Estudios Comparados en Ciencias Penales de Guatemala, Institution thérésienne, Œuvre d'Orient, Foi et Lumière, Congrégation des Dominicains – Ordre des Prêcheurs.

- La prise en compte des frais exceptionnels liés à la fermeture du bureau de Bruxelles, décidée par le Conseil d'Administration et approuvée par l'Assemblée des 20 et 21 juin 2014, et au transfert vers Genève de la direction des programmes qui constituait la quasi-totalité de l'activité du bureau de Bruxelles. Cette fermeture, qui a été effective en décembre 2014, a entraîné essentiellement des coûts d'indemnités à verser au personnel qui n'a pas rejoint le bureau de Genève, et accessoirement des coûts de conseils juridiques et de déménagement. Le montant total de ces coûts exceptionnels s'élève à 149 K€;
- La nécessité que nous avons eue de financer sur nos fonds propres pour 25 K€ les activités du BNCE Mali, suite à l'arrêt des financements du Ministère des Affaires Etrangères belge qui explique une grande partie de la baisse des subventions reçues;
- Une sensible diminution des legs et donations, liée en grande partie aux difficultés liées à la réalisation de certains d'entre eux.

Hors coûts exceptionnels liés à la fermeture du bureau de Bruxelles, le résultat du BICE pour l'exercice 2014 serait à l'équilibre (-2 K€).

Il est à noter également que même si sur les lignes recettes et dépenses des programmes n'apparaissent pas les financements que les partenaires obtiennent sur place et qui constituent des cofinancements significatifs pour la réalisation des activités, il n'en demeure pas moins que la coordination des programmes du BICE devra faire des efforts supplémentaires pour augmenter le volume de financements des bailleurs publics et privés.

N'ayant constaté aucune anomalie ou cessation de paiement, le rapport des auditeurs a confirmé que les comptes 2014 du BICE sont certifiés sans observations et sans réserves.

MISSIONS SOCIALES DU BICE

1. Programmes et projets de terrain

***Abus sexuel des enfants /Politique de protection (PPE)***

- **Formation sur la Politique de protection de l'enfant au Guatemala**

En lien avec son partenaire, ODHAG (Oficina de Derechos Humanos del Arobispado de Guatemala), le BICE a organisé des sessions de formation à l'intention de professionnels et du personnel des centres et communautés de 15 institutions d'Église qui s'occupent d'enfants et de jeunes au Guatemala afin de faire connaître sa politique institutionnelle de protection de l'enfance.

Le programme et les outils de formation englobaient deux axes de travail : l'un consacré au contenu thématique et à l'élaboration de la PPE, et l'autre aux acteurs et formateurs qui reproduiront l'expérience dans leurs institutions.

Une déclaration signée par 80 personnes a été diffusée pendant un événement public en présence, entre autres, de l'Archevêque du Guatemala, du Procureur des droits de l'homme et de la Défenseure des Enfants pour mettre en exergue le rôle central de tous les acteurs de protection de l'enfance : la famille, les communautés et les églises, les centres d'éducation, les ONG. L'Etat a été, par ailleurs, appelé à assumer sa responsabilité de garant des droits de l'enfant et à consacrer les ressources nécessaires pour ce faire avec transparence.

Ce projet "pilote" a eu une influence très positive sur les communautés et sur les instances et organisations civiles, qui ont vu dans la politique de protection proposée, un moyen pertinent pour promouvoir la bientraitance à l'égard des enfants et faire face à toutes les formes d'abus.

A la suite de cette première expérience très positive, une formation de même type est prévue en 2015 en Argentine pour des organisations de ce pays ainsi que du Paraguay et de l'Uruguay.

- **Campagne de sensibilisation sur la bientraitance "Un Trato por el Buentrato" dans trois pays d'Amérique latine et en Fédération de Russie**

A l'origine une initiative lancée en Uruguay avec le soutien du BICE en 2014, la campagne a été développée en Argentine, au Guatemala et au Chili. Plus de 415 enfants, et adultes ont été "sensibilisés" en Argentine, 2 500 personnes au Guatemala et 45 000 au Chili, car les écoles de toutes les régions (19) du pays y ont participé.

Les actions réalisées ont permis aux jeunes mêmes de :

- \* mieux connaître les droits des enfants ;
- \* sensibiliser les autres enfants et adolescents ainsi que les adultes sur les conséquences des violences et abus sur les enfants ;

\* promouvoir un changement d'attitude chez les adultes et générer un engagement personnel et communautaire en faveur d'une culture de bienveillance.

Aussi, dans le cadre de la journée internationale de l'enfant en Russie célébrée le 1<sup>er</sup> juin, notre partenaire, Initiative civique a organisé à Zlatoust plusieurs activités dont une campagne de sensibilisation intitulée « Vaccin de bonté et d'amour ». Afin d'attirer l'attention du grand public sur les problématiques de maltraitance, une tente portant la bannière « Il y a toujours une issue » installée dans l'allée centrale du parc pour enfants Krylatko a permis de sensibiliser beaucoup de passants en leur remettant un certificat, le vaccin (un chocolat et un autocollant avec 5 règles de bienveillance), les dépliants sur l'Ecole des parents et les activités en groupe pour enfants et adolescents.

#### - **Prévention, prise en charge et réinsertion socio-éducative des enfants victimes de traite et de mariage précoce au Togo**

En 2014, un total de 87 enfants (80 filles et 7 garçons) victimes de traite ont été soutenus par notre partenaire, le BNCE-Togo.

Dès que le BNCE-Togo est saisi d'une situation de traite d'un enfant - que ce soit par le fait d'un acteur communautaire, d'un organisme partenaire au Togo ou au Bénin (Centre Don Bosco) – une recherche de famille et une enquête sont immédiatement diligentées pour confirmer le statut de l'enfant et ouvrir un dossier le concernant. En même temps, un soutien médical, psychosocial et juridique est fourni et un processus d'accompagnement pour la concrétisation d'un « projet de vie » est entamé. Il est suivi généralement jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme professionnel et l'octroi d'un équipement pour son installation professionnelle. Pour les enfants scolarisés, le suivi est assuré jusqu'à ce qu'il y ait des signes de responsabilisation suffisante des parents ou des tuteurs et que les risques de déscolarisation du fait de l'arrêt de l'accompagnement apparaissent significativement réduits.

#### - **Publications du BICE**

La réalisation en 4 langues (français – espagnol – anglais – russe) du Guide ***Développer et mettre en œuvre une politique de protection de l'enfance*** a été finalisée. Fruit direct des projets menés sur le terrain et d'un long processus de réflexion au sein des équipes du BICE, cet outil est destiné à toutes les structures accueillant des enfants afin de leur permettre de mettre en place une politique interne de protection.

La publication aborde aussi bien le contexte juridique que les mesures pratiques à mettre en place. L'encouragement à aller constamment vers un climat de bienveillance et de prévention de même que le traitement de cas éventuels de maltraitance au sein des établissements ou ONG accompagnant des enfants font ainsi partie du périmètre de vigilance constant du BICE, qui est détaillé dans son code conduite également repris dans le Guide.

#### - **Nouveau programme Abus**

Le programme **Lutter contre l'abus sexuel en Afrique, Asie, Amérique latine-Caraïbes et CEI**, qui vise à prévenir les cas d'abus et accompagner les enfants victimes d'abus sexuel dans 19 pays en lien avec 29 partenaires a démarré en novembre 2014 pour la région Europe-CEI tandis que les autres régions s'y intégreront à partir d'avril 2015.



Dans ce cadre, le BICE a organisé un premier séminaire à Zlatooust, en **Fédération de Russie** avec notre partenaire Initiative civique à l'intention de 30 professionnels (psychologues, pédagogues, policiers et juges d'instruction) en première ligne pour assurer un suivi adapté des enfants victimes d'abus sexuel.

Parmi les principaux thèmes abordés :

- l'application de la nouvelle loi russe No 432 qui garantit aux enfants victimes ou témoins d'abus la présence d'un-e psychologue lors de l'instruction et du procès ainsi que d'une audition filmée ;
- la nécessité de signalement ;
- la judiciarisation des cas d'abus sexuel.

Cette formation a aussi permis d'échanger sur les pratiques de prévention diffusées par le BICE, notamment la méthode « Grain de sable », « l'École des Parents » et la « Vaccination contre la Maltraitance ».

### **Justice juvénile**

La période juillet 2013 – juin 2014 correspond à l'année 2 d'exécution du programme Enfance sans Barreaux (EsB) qui se déroule dans 9 pays d'intervention (en Afrique : Côte d'Ivoire, Mali, République démocratique du Congo et Togo ; en Amérique latine : Brésil, Colombie, Equateur, Guatemala et Pérou) en lien avec 10 organisations partenaires.

Les activités menées au cours de la période en examen ont été les suivantes :

#### **Niveau politique et légal**

- 867 acteurs de la justice et 606 travailleurs sociaux renforcés sur les aspects juridiques et institutionnels de la justice juvénile lors de 56 sessions de formation ;
- 21 modules de formation actualisés/développés ;
- 2 études sur le système de justice juvénile réalisées au Pérou.

*Commentaire : 223 personnes supplémentaires ciblées par rapport à l'année 1 et collaboration accrue avec les universités en Amérique latine.*

#### **Niveau enfant, famille et communauté**

- 3.358 enfants en conflit avec la loi pris en charge et accompagnés dans leur réinsertion. Accompagnement psycho-social et juridique. Appuis alimentaire, médical et sanitaire. Education de base et alphabétisation. Accords de partenariat avec les maîtres artisans formateurs, les écoles et centres de formation. Activités artistiques ;
- 3.636 membres de l'entourage familial des enfants en conflit avec la loi impliqués dans le projet de vie de leur enfant ;
- 12 outils et modules de formation éducatifs et professionnels élaborés / actualisés / capitalisés.

*Commentaire : 1.268 enfants en conflit avec la loi supplémentaires accompagnés par rapport à l'année 1, 2.166 membres de l'entourage familial supplémentaires mobilisés ce qui compense le déficit de l'année 1 (- 1.176).*

#### **Niveau institutionnel et société civile**

- 79 réunions/tables rondes interinstitutionnelles et interdisciplinaires sur la justice juvénile réparatrice ont été l'occasion d'un plaidoyer en faveur de l'évolution du système de justice

pénale juvénile vers une approche restauratrice et l'occasion de contributions à l'élaboration de plans stratégiques nationaux/locaux ;

- 10 réseaux nationaux ont exercé un plaidoyer local actif et émis des recommandations ;
- 2 études élaborées au Guatemala et au Mali.

*Commentaire : Renforcement du travail en réseau par rapport à l'année 1.*

#### **Niveau média**

- 579 professionnels des média formés pour la protection des droits de l'enfant ;
- 1.009.927 membres des communautés ciblés par les campagnes de sensibilisation et d'information sur la justice juvénile réparatrice et les bénéfices des programmes de réinsertion ;
- 16 sessions de renforcement de capacités avec les professionnels des média ;
- 1 diagnostic de l'impact des informations divulguées par les média dans l'opinion publique au Guatemala.

*Commentaire : 389 professionnels des médias supplémentaires formés et 999.477 membres des communautés supplémentaires ciblés. Utilisation et collaboration importante avec les média en Afrique.*

#### **Niveau plaidoyer régional et international**

- Tenue au Pérou d'un séminaire régional – *Vers une vision réparatrice des systèmes de réinsertion socio-familiale pour les adolescents en conflit avec la loi* (Lima 1-3 avril 2014). Lors de ce séminaire, une Charte régionale *Adolescents en conflit avec la loi pénale et moyens de communication : préoccupations et défis* a été élaborée par 60 représentants des média, des milieux universitaires, des institutions juridiques et de la société civile de 11 pays d'Amérique latine. Les Actes du séminaire ont ensuite été publiés et diffusés en espagnol et en portugais ;
- Une page de ressources avec 12 documents de référence a été mise en place sur le site internet du BICE ;
- Conseil des droits de l'homme de l'ONU : rencontre de 6 partenaires à Genève, 4 communications écrites, 5 déclarations orales, 1 événement parallèle et 1 allocution par le BNCE-Mali lors du Panel sur l'accès des enfants à la justice ;
- Participation au lancement de l'Appel à une Etude globale sur les enfants privés de liberté avec un collectif d'ONG internationales ;
- Publication en français et en espagnol des Actes du Congrès 2013 : *Justice juvénile : quelle approche socio-éducative?*

*Commentaire : Référence accrue des résolutions de l'ONU au concept de justice réparatrice. Rigueur et professionnalisme accrus dans le plaidoyer national des partenaires.*

### ***Eveil précoce et éducation***

#### **Projet « Enfants Sains et Heureux » dans la zone rurale de Puerto Piray, région de Misiones, Argentine**

Mis en œuvre depuis six ans par les religieuses de Saint José de Cuneo, le projet a continué à apporter un cadre éducatif qui permet aux enfants, aux familles et aux communautés de devenir eux-mêmes les acteurs du changement social. 300 enfants de 6 à 12 ans sont accompagnés dans ce projet.

Au cours de 2014, les principaux résultats obtenus ont été :

- la cohésion accrue des groupes de travail au sein des centres d'éducation populaire (CEP) ;
- l'implication et le renforcement de l'équipe de professionnels et l'accompagnement des éducateurs ;
- la prise de conscience et les propositions d'autosubsistance, par exemple à travers des micro-entreprises à réaliser avec les familles en 2015 ;
- la suggestion de la coordination locale de travailler sur l'autosubsistance des CEP et la mise au point d'un modèle de gestion autonome, notamment via la création d'une association civile ;
- la formation d'une équipe itinérante pour réaliser des activités dans le domaine de l'éducation populaire dans des secteurs de la population où les droits des enfants sont méconnus et violés ;
- le soutien au développement de réseaux locaux avec différents secteurs de la société en vue de démarrer des initiatives conjointes pour faire face aux besoins des enfants et des adolescents.

### **Projet « La communauté : école sans murs », Paraguay**

Le projet est basé sur la promotion d'un programme de protection des enfants travailleurs à Asunción et dans trois communautés du département Central du Paraguay : San Antonio de Villa Elisa, 9 de Marzo et 15 de Enero de San Lorenzo. Grâce à notre partenaire local, Callescuela, et à l'existence d'une organisation de base à l'intérieur des communautés, la mise en place de ce projet a poursuivi deux objectifs spécifiques :

- 1) 200 enfants et adolescents de 6 à 18 ans des communautés appauvries sont inclus dans de meilleures conditions dans le système éducatif formel ;
- 2) L'ouverture de ce projet aux 0-6 ans, avec une capacité d'accueil de 50 enfants : les tout petits sont protégés au niveau communautaire, développent des compétences et des capacités adaptées à leur âge et améliorent leurs conditions d'accès à l'éducation formelle.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2014 :

- l'inscription scolaire des enfants concernés par le projet a été de 100 % ;
- le niveau de collaboration avec les écoles et les collèges du secteur public a été très important pour prendre en charge les enfants ;
- le projet a été valorisé par les familles, suscitant un grand espoir sur les possibilités de proposer des services et une prise en charge de qualité des petits garçons et filles.

### **Projet « Early Child Care », Inde**

En 2014, le BICE et Aina Trust ont poursuivi leur coopération dans la mise en œuvre du projet « Early Child Care » à Sidlaghatta qui vise à garantir aux enfants âgés de 0 à 6 ans issus des familles des travailleuses de soie un lieu d'accueil et de développement pendant les heures de travail de leurs mères.

Aina Trust a continué les activités d'accueil, de suivi médical et d'appui alimentaire pour 60 enfants. Par conséquent, les enfants pris en charge ont eu un meilleur niveau de développement physique et intellectuel, et ont pu atteindre leur plein potentiel. En outre, durant l'année 2014 Aina Trust a organisé plus de 10 ateliers de renforcement des capacités

des mères et des assistantes maternelles impliquées dans le projet. Ainsi, elles apprennent et utilisent de nouvelles pratiques d'éducation, de nutrition, de gestion de budget, etc.

Le projet a été remarqué et apprécié par les autorités locales, dont le *Integrated Child Development Services of the Ministry of Women & Child Development*. Une mission de suivi et d'évaluation a été organisée par le BICE afin d'élaborer avec le partenaire des pistes pour approfondir le projet et le rendre plus durable.

### **Enfants en situation de handicap**

#### **Projet « Favoriser le développement et l'intégration sociale des enfants en situation de handicap mental et social en Russie et CEI »**

Dans le cadre de ce projet, le BICE a organisé le séminaire « Troubles du Spectre Autistique et Pratiques Professionnelles à Promouvoir » à Douchanbé, **Tadjikistan** du 26 au 30 mai 2014 en coopération avec l'association des parents IRODA. 67 personnes y ont pris part, dont des spécialistes en intervention précoce, des orthophonistes, des médecins, des infirmières, des travailleurs sociaux, des directeurs d'établissements scolaires, des psychologues, des éducateurs, des instituteurs, des défectologues<sup>3</sup> et des parents d'enfants atteints d'autisme.

L'analyse des enquêtes d'évaluation, nous a montré que les participants ont été intéressés par le contenu du séminaire et envisagent d'appliquer les méthodes enseignées. L'IRODA, en tant que membre du Réseau Centrasiatique pour l'Autisme et en tant que pionnier dans l'accompagnement des enfants autistes au Tadjikistan, s'est engagé à diffuser largement les méthodes et les pratiques enseignées dans les pays voisins et dans les régions du Tadjikistan. Certaines parties du séminaire ont été filmées et seront incluses dans un film de sensibilisation centrasiatique sur l'autisme.

A la demande du Centre de Pédagogie Curative (CCP), le BICE a réédité le livre « **Voies et méthodes de la rééducation des enfants polyhandicapés** » paru à Moscou en 2008 dans le cadre du projet du BICE « Humanisation des internats pour enfants handicapés en Russie ». Le guide a ensuite été diffusé auprès de professionnels de l'enfance, éducateurs, services sociaux, etc. Il a notamment été particulièrement apprécié lors du forum international organisé par la Naked Hearts Foundation en octobre 2014. L'événement, consacré à l'éducation des enfants en situation de handicap, s'adressait aux parents tout comme aux éducateurs en orphelinat. La réédition du livre est intervenue dans le contexte d'ouverture progressive des orphelinats en conformité avec les recommandations de la société civile.

#### **Projet « Arc en ciel », Côte d'Ivoire**

Au cours de 2014, dans le Centre Erb Alois (CREA) géré par notre partenaire Dignité et Droits pour les enfants en Côte d'Ivoire (DDE-CI), 93 enfants en situation de handicap ont été accueillis et ont reçu une assistance médicale appropriée et de qualité pour des pathologies telles que : infirmité motrice cérébrale (IMC), plexus brachial, pied bots, retard psychomoteur,

---

<sup>3</sup> La défectologie est considérée comme science dans l'espace postsoviétique. Elle étudie les spécificités psychophysiques de développement des enfants avec des déficiences psychiques et/ou physiques pour leur garantir une meilleure éducation et des possibilités d'apprentissage. Le terme reflète clairement la tendance à s'attacher plutôt aux déficiences qu'à l'enfant avec son propre potentiel.

hémiplégie ou hydrocéphalie. Des exercices de mobilisation et de posture, d'étirement, de renforcement musculaire, de stimulation de la marche ont été menés et 9 cas d'hydrocéphalie ont été opérés. Ces résultats encourageants se justifient par l'implication effective des parents dans la rééducation et la motivation des deux kinésithérapeutes pour la cause des enfants.

Aussi, 77 enfants (de 5 à 17 ans) inscrits à l'éveil précoce ont participé aux activités d'éveil et de stimulation (psychomotricité, autonomie à la vie quotidienne, cognition, socialisation et communication). Par ailleurs, l'assistance psychologique fournie par le personnel de DDE-CI, à travers des séances d'écoute, a permis de rédiger 68 histoires de vie et d'orienter 22 enfants vers d'autres structures adaptées à leur handicap. Elles a aussi permis de comprendre la perception du handicap par les parents qui se traduit par des sentiments de culpabilité, de rejet de l'enfant, de punition de Dieu et de les orienter vers une appréhension de l'étiologie du handicap afin de rompre avec les préjugés ou les ancrages socioculturels.

### **Enfants dans des contextes de vulnérabilité**

#### **Mali**

Pour répondre aux nouveaux défis générés par le conflit armé qui a secoué le Mali, le BICE, en collaboration avec l'Université catholique de Milan et le BNCE-Mali, a organisé un cours de formation « **Tuteurs de résilience et droits de l'enfant** » du 12 au 16 mai 2014 à Bamako, **Mali** pour 38 éducateurs et assistants sociaux.

Le cours était divisé en 2 parties :

1. Education aux droits de l'enfant, à son tour divisé en 4 modules :
  - Les droits de l'enfant ;
  - Les normes régionales et internationales sur la protection de l'enfant ;
  - La situation au Mali ;
  - Introduction aux principes de la justice réparatrice.
2. Tuteur de résilience, divisé en 5 modules :
  - Qu'est-ce que c'est la résilience ?
  - Ressources internes de l'enfant ;
  - Ressources externes de l'enfant et rôle du tuteur de résilience ;
  - Education formelle et informelle dans le processus de résilience ;
  - L'utilisation des contes dans le processus de résilience.

Les formateurs et les participants ont souligné l'importance de continuer cette réflexion en prévoyant sa restitution aux collègues du BNCE-Mali qui travaillent à Sikasso, Mpoti et Ségou ainsi que le développement d'un volet pratique pour appliquer les méthodes apprises directement auprès des enfants.

#### **Sri Lanka**

Le BICE et l'Université catholique de Milan ont aussi réalisé ensemble le projet **Painting against division** en lien avec la congrégation de Sœurs de la Charité de Jésus et Marie et le diocèse de Matara (paroisse de Weligama) au **Sri Lanka**. Ce projet visait à promouvoir la connaissance et l'intégration entre les ethnies (tamouls et cingalaises) à travers une première phase de formation psycho-sociale de 40 opérateurs sociaux (25 enseignants de Kilinochchi, 10 de Colombo et 5 de Eeligama) focalisée sur la résilience et une deuxième phase

d'application guidée des contenus à travers la réalisation d'un camp d'été pour 70 enfants (50 de Kilinochchi et 20 de Colombo).

Parmi les principaux résultats obtenus :

- Une diminution des barrières ethniques et une plus grande intégration ;
- Le développement de compétences psycho-sociales concernant les processus de résilience qui favorisent la compréhension et l'appui aux enfants pendant l'élaboration d'expériences potentiellement traumatisantes en conséquence de la vulnérabilité du contexte où ils grandissent ;
- Le renforcement des capacités des enfants à faire face et à répondre de façon appropriée à des situations potentiellement traumatisantes.

### **Syrie**

Un partenariat s'est formé en 2014 autour d'un projet de formation d'éducateurs au rôle de tuteurs de résilience au bénéfice des enfants traumatisés par le conflit syrien. Ce projet rassemble le BICE, l'Université catholique de Milan, l'Œuvre d'Orient et la Fondation Adyan au Liban. Une première réunion de définition de la méthodologie s'est tenue à Milan conjointement avec les experts du Liban fin 2014.

\* \* \*

## **2. Réflexion sur l'enfance**

En 2014, les principales activités réalisées par l'unité Recherche et Développement du BICE ont porté sur :

1. Participation au comité scientifique international du projet de recherche Bamboo de la Fondation OAK sur la résilience et l'exploitation sexuelle, avec des données venant d'Ethiopie, de Bulgarie et du Népal ;
2. Nouvelle publication : un chapitre dans le livre « Nuevas Miradas sobre la Resiliencia », coordonné par le prof. José Maria Madariaga, de l'Université de Bilbao, publié chez Gedisa, dans sa série de livres sur la résilience ;
3. Les versions anglaises du cahier sur la résilience et la spiritualité ainsi que du cahier sur la résilience et les droits de l'enfant ont été finalisées ;
4. Des missions pour animer des conférences et/ou des ateliers inspirés par la résilience:
  - Paris, 26 mars - Animation d'un séminaire sur résilience et spiritualité organisé par le prof. Boris Cyrulnik
  - Saragosse, 4-5 avril - Participation à une conférence-débat publique et à un séminaire pour un public plus restreint sur résilience et humour organisé par l'association ADDIMA
  - Etoy (Suisse), 15 mai – Conférence-débat sur la résilience pour le personnel d'une institution pour enfants en situation de handicap, organisée par l'institution même
  - Mons (Belgique), 19 juin - Conférence-débat sur la résilience pour des étudiant-e-s et des chercheur-euse-s, organisée par l'université de Mons
  - Berne, 20 août - Dans le cadre de la Journée « Spiritualität und Gesundheit » (spiritualité et santé), organisée par le Service pastoral de l' « Inselfpital », une conférence sur le thème : « Nie gedacht, doch gelacht. Spirituelle Resilienz : die

Freundschaft zwischen Realismus, Humor und Hoffnung» (Résilience spirituelle : l'amitié entre réalisme, humour et espérance)

- Barcelone, 13-14 octobre - Conférence inaugurale pour le congrès résilience, organisée par EXIL Barcelone, qui lutte pour la dignité et les droits des victimes de violences, de maltraitance, de torture
- Madrid, 15 octobre - conférence-atelier sur la résilience pour la congrégation des Adoratrices et leurs collaborateur-trice-s en Espagne qui luttent pour les droits et la dignité des femmes victimes de prostitution
- Sion (Suisse), 7-8 novembre - cours sur la résilience et les droits de l'enfant, ainsi que sur les réfugié-e-s traumatisé-e-s pour les étudiant-e-s du cours de l'IUKB (Institut universitaire des droits de l'enfant) sur la parole d'enfant en justice
- Paris, 20 novembre - Conférence-atelier sur la résilience pour des collaborateur-trice-s et partenaires de l'AFA (Association française de l'adoption)
- La Haye, 26 novembre – conférence sur résilience et spiritualité et atelier sur résilience, humour et spiritualité à l'occasion d'une journée d'étude sur résilience et spiritualité, organisée par plusieurs groupes néerlandophones, dont la Fondation Titus Brandsma, avec d'autres experts des Pays-Bas et de la Belgique néerlandophone.

\* \* \*

### 3. Plaidoyer

#### Nations Unies

##### - Conseil des droits de l'Homme

Au cours des 25<sup>ème</sup> (mars), 26<sup>ème</sup> (juin) et 27<sup>ème</sup> (septembre) sessions, le plaidoyer international du BICE a été au service des programmes *justice juvénile* et *abus sexuel à l'encontre des enfants* ainsi qu'aux activités relatives aux *enfants en situation de handicap* en Russie et en Côte d'Ivoire.

Sept communications écrites, 27 communications orales<sup>4</sup> et trois événements parallèles ainsi que de multiples interactions avec les missions diplomatiques, les ONG et les experts des Nations Unies ont permis de générer un effet multiplicateur sur l'approche réparatrice de la justice juvénile et la nécessité des mesures non privatives de liberté auprès des Etats qui, lors de la Journée de discussion sur l'accès des enfants à la justice en mars, ont reconnu l'importance des mesures socio-éducatives et le traitement des affaires des mineurs par des voies extrajudiciaires. Grâce au plaidoyer du BICE, le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a invité à cette journée, M. Abraham Bengaly, vice-président du BICE et président du BNCE-Mali, qui a prononcé une allocution sur la thématique. Aussi, les bonnes pratiques<sup>5</sup> développées avec les partenaires du programme EsB sur l'accès des enfants à la

---

<sup>4</sup> Compilation des Interventions lors des 25<sup>ème</sup>, 26<sup>ème</sup> et 27<sup>ème</sup> sessions du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies en 2014, Genève, BICE, 2014.

<sup>5</sup> Recueil de bonnes pratiques sur l'accès des enfants à la justice, Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Equateur, Guatemala, Mali, Pérou, République Démocratique du Congo et Togo, Genève, BICE, mars 2014 – disponible en français et en espagnol.

justice, ont été publiées pour donner plus de visibilité aux actions de terrain. Plusieurs propositions<sup>6</sup> du BICE ont, par ailleurs, été acceptées dans la résolution du Conseil des droits de l'Homme sur l'accès des enfants à la justice.

Au cours de l'année, le BICE a accueilli à Genève neuf partenaires (Colombie, Equateur, Géorgie, Guatemala, Mali, Pérou, Togo et Ukraine) qui ont bénéficié de sessions de renforcement de capacités, rencontré leurs ambassadeurs, des experts internationaux et des ONG pour partager leur travail, leurs inquiétudes et leurs attentes sur la situation des enfants dans leurs pays respectifs.

Le BICE a, en outre, soutenu l'initiative de Défense des Enfants International sur l'« Etude globale sur la privation de liberté des enfants » entérinée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 69/157. Au sein d'une coalition d'ONG, le BICE s'est engagé pour qu'un expert indépendant soit nommé pour mener cette étude.

#### - **Examen Périodique Universel (EPU) du Conseil des droits de l'Homme**

En prélude à l'examen du Chili, le BICE a mené en lien avec la Mesa pro BICE-Chile<sup>7</sup> un plaidoyer auprès des Missions permanentes du Brésil, de l'Espagne, du Guatemala, du Mexique et de l'Uruguay afin qu'elles relaient nos inquiétudes lors de l'examen.

Le BICE a également poursuivi son travail de développement d'outils de supervision pour aider les partenaires de la Géorgie, du Kazakhstan, de la Lituanie, du Mali, de la Pologne, du Togo et de l'Ukraine dans le suivi de la mise œuvre des recommandations de l'EPU.

Des actions de suivi ont été menées avec les partenaires du Chili, de la Côte d'Ivoire, de la RD Congo et du Togo. Un rapport alternatif a été soumis sur le Kazakhstan avec notre partenaire, KENES.

#### ***Quelques résultats EPU***

En Colombie, le décret n° 936 de 2013 portant sur la restructuration de l'Institut Colombien de Protection de la Famille (ICBF) a réorganisé le système de protection de la famille afin de renforcer la coordination entre les institutions en charge de la protection des droits de l'enfant et des adolescents, de la prévention de leur violation ainsi que de leur protection et restauration aux niveaux national, départemental, de district et municipal.

Au Togo, le Ministère de la Justice a décidé de transformer le Guide de bonnes pratiques de protection des enfants en conflit avec la loi du BNCE-Togo en Directive nationale de protection des enfants en conflit avec la loi. Par ailleurs, par le décret n° 2014-155/PR du 9 juillet 2014, il a été procédé à la nomination de cinq juges pour enfants auprès de cinq

---

<sup>6</sup> Rés. A/HRC/25/6 : accès des enfants à une assistance juridique à toutes les phases de la procédure judiciaire, §§ 8 j), 9 et 13 k) ; existence et exercice de recours utiles et efficaces pour obtenir réparation en cas de violation des droits des enfants, §§ 2, 5, 13 a) & o) et 14 ; prolongation du mandat de la Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants pour trois ans, § 25.

<sup>7</sup> Un réseau de dix organisations chiliennes d'inspiration catholique qui partagent avec le BICE l'engagement de promouvoir et protéger les droits de l'enfant.



tribunaux à Aného, Atakpamé, Dapaong, Kara et Kpalimé. Ces cinq juges pour enfants s'ajoutent à celui de Lomé.

#### - **Comité des droits de l'enfant**

Le BICE et son partenaire russe Malenkaya Strana – Mi Est ! ont réussi, grâce à la collaboration avec le secrétariat du Comité, à faire intégrer dans les Observations finales du Comité la totalité de leurs recommandations relatives à l'abus sexuel, aux enfants en situation de handicap, à la justice juvénile et aux restrictions aux activités des ONG en Russie.

Par ailleurs, deux rapports alternatifs sur le Chili avec la Mesa Pro BICE-Chile et sur la Colombie avec les Tertiaires Capucins ont été soumis. En outre, lors de la Journée de Débat Général en septembre 2014, le BICE a soumis une communication écrite sur l'abus sexuel des enfants sur internet à Ségou, Mali, et remis au Comité les 10.000 signatures de la campagne « Stop au harcèlement sur internet ».

#### **UNESCO**

Un plaidoyer intense a abouti à la sélection par l'UNESCO de la phase 2013 du projet « La communauté : L'école sans les murs » sur le droit à l'éducation de 400 enfants travailleurs dans le marché de fruits et légumes d'Abasto à Asunción, Paraguay réalisé par Callescuela. Un représentant de notre partenaire a été invité à Paris pour illustrer la stratégie de mise en œuvre de ce projet ainsi que les résultats obtenus.

#### **Milieu académique**

Le BICE est intervenu au CERAH (Centre d'enseignement et de recherche en action humanitaire – Université de Genève) sur le thème *Legal framework for the protection of the child – Child protection in emergency situation* ; dans le cadre du Master II de l'Institut des droits de l'homme de l'Université catholique de Lyon et auprès des étudiants de l'Université de Bergame en visite d'étude à Genève sur *Il sistema di protezione internazionale dei diritti umani* à ce que.

Invité par l'Université catholique de Milan et les Missionnaires de la Consolata au colloque *Always with you – Convenzione ONU : 25 anni di lavoro*, le BICE a présenté une intervention intitulée « Promouvoir les droits de l'enfant dans un contexte de vulnérabilité - Les actions du BICE pour faire respecter les droits de l'enfant et redonner espoir ».

\* \* \*

#### **4. Communication et sensibilisation du grand public**

##### **Campagne « Stop au Harcèlement sur Internet »**

Alerté par la croissance extrêmement préoccupante des violences psychologiques subies par de nombreux adolescents, le BICE a imaginé une charte d'engagement en cinq points, visant à adopter un comportement respectueux sur internet et en particulier sur les réseaux sociaux. Le BICE a ensuite créé une mobilisation autour de cette campagne, avec les résultats suivants :

- Conférence de presse le 11 février 2014 (jour du *Safer internet day*) avec interventions communes du BICE, de l'association e-Enfance agréée par le Ministère de l'éducation nationale français et d'un syndicat lycéen. Suite à cette conférence, plus de 70 media print, web et même TV (« Le petit journal » de Canal +) ont mentionné la campagne du BICE ;
- A partir du printemps 2014, cette campagne a été incarnée par une jeune marraine, Laetitia Chanut, elle-même ex-victime de cyber-harcèlement souhaitant se mobiliser sur cette cause. Son témoignage, associé à la campagne du BICE, a notamment intéressé les media Bayard : Phosphore, La Croix et Pèlerin lui ont ainsi consacré de larges articles ;
- Conviée et accompagnée par le BICE, Laetitia a ensuite porté les 10 000 signatures recueillies par cette charte au Comité des droits de l'enfant de l'ONU le 12 septembre, à la Conférence sur la famille organisée par le Forum Genève des ONG d'inspiration catholique à l'ONU le 24 novembre, puis à une Conférence de Presse au Conseil Pontifical Justice et Paix le 9 décembre à Rome. Ce dernier événement a lui aussi suscité l'intérêt des media, avec une dizaine de reprises et des interviews du président du BICE et de Laetitia.

### **Festival de films documentaires « Enfances dans le Monde »**

Pari gagné en 2014 sur la mission de sensibilisation des publics scolaires aux droits de l'enfant via le festival :

- 13 films et 3 courts-métrages documentaire projetés sur 3 jours du 20 au 22 novembre ;
- Plus de 2000 entrées ;
- 2 réalisateurs et une productrice présents ;
- 21 classes participantes ;
- 226 jeunes membres du jury ;
- Renouveau du « prix des jeunes » qui a couronné le film congolais « Examen d'Etat » ;
- 2 tables rondes d'experts ;
- Des partenaires solides : en particulier, Apprentis d'Auteuil, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Le Jour du Seigneur.

Le retour des enseignants a été excellent et nous confirme l'intérêt de la manifestation, qui contribue réellement à déciller les yeux des jeunes publics sur la réalité de leurs pairs « dans le monde ». Il reste en revanche encore difficile de mobiliser le grand public sur des films en soirée et de nouvelles formules, dans ce sens, sont à l'étude pour l'édition de 2015.

### **Journée de prière et d'action pour l'enfance**

La réussite de 2014 réside dans la production et la diffusion conjointe avec Bayard d'un livret hors-série de la revue liturgique « Prions en Eglise junior », consacré à la célébration de cette Journée : ce livret de 16 pages, proposant des animations très simples, une prière commune et un chant, a été vendu par lots de 50 exemplaires avec un CD du chant, via le réseau des délégués en paroisse de Bayard et en direct par le BICE.

Par contre, en raison du fait que les partenaires de la Journée (Scouts et Guides de France, Enseignement Catholique, Action Catholique des Enfants, Mouvement Eucharistique des

Jeunes, Prions en Eglise, Service des Vocations, Apprentis d'Auteuil) sont en majorité prêts à relayer une initiative du BICE, mais pas à s'y impliquer plus avant et que la dimension œcuménique, voire interreligieuse de l'évènement peine à prendre forme, il nous faudra analyser le suivi opportun à donner à cette initiative.

En 2014, le BICE a également participé à la **Course des Héros** : pour la troisième fois consécutive, nous nous sommes engagés dans cette manifestation sportive solidaire dont les fonds collectés bénéficieront aux enfants du projet « Formation de tuteurs de résilience » que le BICE réalisera au Liban avec l'Œuvre d'Orient, l'Université catholique de Milan et la Fondation Adyan pour des éducateurs syriens et libanais.

### **25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant**

Dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire, le BICE a rassemblé les témoignages d'experts issus de toutes les régions du monde afin d'établir un bilan des progrès réalisés ou encore à faire sur ce terrain. Ils ont été publiés dans un numéro spécial de la revue du BICE « Enfants de Partout » et sur notre site internet : <http://www.bice.org/fr/dossier-special-25-ans-de-la-convention-relative-aux-droits-de-l-enfant>

### **Réalisation d'une vidéo de présentation du BICE**

Un film d'animation de deux minutes présentant les missions et actions du BICE a été réalisé en 2014. Il existe en français, en espagnol et en anglais et doit servir de support introductif à toute présentation de l'organisation vers un public non spécialisé.

Enfin, il est aussi important de relever que le nombre d'inscrits actifs à la **newsletter mensuelle** en trois langues du BICE progresse, de 20 000 abonnés en 2013 à 23 000 fin 2014.